

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 46 (1984)
Heft: 7

Rubrik: Informations ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rencontre des présidents et des gérants des sections romandes de l'ASETA

et de M. Bühler, directeur de l'ASETA, le 23 février 1984 au Rond-Point de Beaulieu à Lausanne.

Présidée par M. Tardy, membre du comité directeur, cette séance a permis aux participants d'aborder les points suivants:

1. Format du périodique Technique agricole

A la suite de l'intervention de quelques sections, le secrétariat est chargé d'étudier une modification de la présentation de l'organe officiel de notre Association, notamment dans un format utilisé couramment de nos jours, soit A4.

Après les explications de M. Bühler, sur les résultats d'une étude effectuée il y quelques années, le coût des modifications proposées dépasserait fr. 100'000.- L'échange de vue provoqué par cette question conclut au maintien de la forme actuelle, mis à part quelques modifications de détail. En effet, la présentation telle que nous la connaissons est la même que celle de «die Grüne» et des Mouvements patronaux, publications qui sont hautement appréciées dans leur format. Les présidents et gérants se déclarent satisfaits du remaniement de TA et en félicitent le comité de rédaction. Ils sont d'avis que l'ASETA devrait maintenir son format actuel, également pour

les raisons financières précitées.

2. Machines et accessoires non réglementaires

Cette question agite les esprits des exploitants agricoles depuis plusieurs années. En effet, les machines et accessoires mis sur le marché ne respectent pas toujours l'ordonnance sur l'équipement des véhicules. Dès lors, l'achat puis l'utilisation de ces machines contreviennent à la réglementation en vigueur et font courir des risques importants aux détenteurs en cas d'accident.

Après avoir entendu M. Pittet, inspecteur au Service des autos du canton de Vaud et M. Bühler, directeur, il ressort que la division de police, par la voix de ses collaborateurs, semble avoir une attitude changeante et ambiguë face à l'établissement de la liste des machines pouvant obtenir une autorisation.

Il est décidé une intervention des sections romandes auprès de l'ASETA, de l'ASMA et de la FAT qui joue un rôle essentiel dans le cas particulier – pour obtenir les mises à jour nécessaires dans la réglementation concernée –. A son tour, l'ASETA interviendra auprès du département de Justice et Police à Berne.

3. Gymkhana

Les compétitions nationales seront organisées par la section neuchâteloise. Elles se dérouleront à Colombier, le dimanche 26 août 1984. Chaque section pourra présenter deux équipes,

soit deux conducteurs dans la catégorie junior (14 à 17 ans) et trois conducteurs dans la catégorie senior (18 ans et plus).

4. Catalogue – questionnaire pour conducteurs portugais

Le secrétariat central de l'ASETA a assuré la traduction en portugais des questions et des réponses de la brochure verte «Examen théorique pour conducteurs de véhicules agricoles» éditée par l'Association des chefs de services cantonaux des automobiles et l'ASETA.

Cette traduction est maintenant disponible pour les sections. L'Ass. des Services automobiles (ASA) a proposé une traduction des grilles d'examen cat. G.

5. Les centres et leurs cours

Le rapport annuel confirme une nouvelle fois une fréquentation plutôt faible aux cours de Grange-Verney alors qu'à Riniken la situation est satisfaisante. Il se trouve que de plus en plus les écoles d'agriculture forment leurs élèves sur les matières enseignées dans les cours. Il convient dès lors que l'enseignement des cours de l'ASETA soit d'un niveau supérieur. De plus la diversification dans les matières est attractive pour une fréquentation optimale.

D'autre part, il serait souhaitable qu'une commission représentant les cantons romands examine la situation du Centre de Grange-Verney, d'entente avec le Secrétariat central de l'ASETA et la Direction de l'école.

Jean Bonjour

Pour des matins qui chantent



Pour que tout tourne rond tous les matins, MOTOREX vous propose un vaste assortiment d'huiles moteur et de lubrifiants spéciaux.

Pour n'importe quelle machine et appareil, à n'importe quel moment, pour n'importe quel usage.

MOTOREX – pour des moteurs qui chantent dès le matin.

MOTOR OIL
MOTOREX[®]
SWISS MADE
BUCHER + CIE AG, 4900 LANGENTHAL

Les 50 ans de l'Association romande des marchands de machines agricoles, ARMA

Le dernier jour du mois de mars, l'Ass. romande des marchands de machines agricoles, ARMA, a fêté son cinquantenaire à Yverdon. L'ARMA est connue au-delà de la Romandie avant tout pour sa collaboration à l'exposition suisse de machines agricoles (AGRAMA), organisée tous les deux ans à Lausanne par l'Ass. suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles, ASMA. Le président de l'ASMA préside alors également l'AGRAMA, tandis que le président de l'ARMA dirige la Commission technique de l'exposition.

L'Ass. romande est, entre autres, aussi connue pour la publication périodique des «Prix de reprise de tracteurs agricoles et de moissonneuses-batteuses». Robert Balmer, le président sortant de l'ARMA, qui fut en fonction durant de nombreuses an-

nées, souhaite que les responsables de l'ARMA restent fidèles à la ville de Lausanne. Pour son attitude toujours loyale envers les intérêts de l'agriculture, Robert Balmer mérite les remerciements très sincères de l'ASETA et des sections romandes affiliées, ainsi que leurs meilleurs voeux pour l'avenir. Nous félicitons le nouveau président de l'ARMA, Monsieur Jean-Jacques Strahm (Vuitebœuf VD) pour son élection honorable et lui souhaitons tout les succès et toute la satisfaction possibles dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Son aspect aimable permet de percevoir la même loyauté, dont a déjà fait preuve son prédécesseur.

Parmi les membres fondateurs présents dans l'assemblée, on remarquait, entre autres, MM. Jean Honegger (Lausanne), Paul Henriod (Echallens) et Edouard Allamand (Ballens). Ils sont encore actifs – Bravo, et nos meilleurs voeux! ro

Trad. H.O.

**APV
OTTSA, 3076 Worb**

Sarceluse en ligne Gasparo HL 780

Ce sont les sarceluses qui seront les futurs instruments pour la lutte contre les mauvaises herbes. Raisons: En sarclant on peut économiser des herbicides chimiques et en même temps on ménage également l'environnement. Par conséquent la place de la sarceluse dans la lutte intégrée moderne est bien justifiée. Les produits GASPARO se qualifient surtout en l'emploi universel pour les betteraves, le maïs et d'autres cultures en ligne. Par l'entraînement du sol, il résulte un grand rendement avec peu d'usure.

Les différentes distances de lignes sont réglables sur le bâti de base pliable. Les éléments avec parallélogramme sont équipés avec une roue de support en métal et avec des tôles protectrices. Chaque élément peut être mis hors travail individuellement. Le guidage se fait à main (avec siège) ou automatiquement. La sarceluse est combinable avec un localisateur d'engrais.

